



Livret de qualification Animateur Handisub

Nom du stagiaire :

Nom de la structure :

Tampon



FSGT
14 / 16 Rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
01 49 42 23 19 info@plongee.fsgt.org

www.plongee.fsgt.org

ANIMATEUR HANDISUB

I- DEFINITION DE LA QUALIFICATION

Cadre technique, capable de :

- Organiser et diriger l'activité Handisub d'un groupe de plongeurs en situation de handicap en rapport avec ses prérogatives d'enseignant conformément au Code du Sport ;
- Initier des plongeurs en situation de handicap et délivrer les différentes qualifications Handisub Diver ;
- Participer et enseigner dans des formations sous le contrôle d'un Moniteur Handisub.

II- PRE-REQUIS A LA FORMATION

- Etre âgé de 18 ans
- Etre licencié à la FSGT
- Etre titulaire d'un brevet d'enseignant FSGT ou équivalent
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an

III- ORGANISATION DE LA FORMATION

Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur et les exigences liées aux différents handicaps, la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisés au niveau du club sous la responsabilité d'un enseignant de niveau III minimum, licencié à la FSGT et qualifié «Moniteur Handisub ».

La validation des compétences peut être effectuée par des enseignants différents dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique, licenciés à la FSGT et qualifiés «Moniteur Handisub ».

IV- CONDITIONS DE VALIDATION

Avoir validé au minimum 4 plongées et les connaissances liées à l'activité Handisub, sous le contrôle d'un enseignant «Moniteur Handisub »

V- DELIVRANCE DE LA QUALIFICATION

La carte de qualification est délivrée sous la responsabilité conjointe du Président du club et de(s) moniteur(s) Handisub ayant validé les compétences.

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- 4 plongées (travail technique, mise en situation, mises à l'eau, adaptation du matériel, etc..)

Date :

Tampon et signature :

CONNAISSANCES THEORIQUES

- Cursus Handisub et les autres fédérations
- Textes réglementaires (Loi 2005-102, notion ERP, Code du Sport, etc..)
- Pathologies compatibles avec l'activité, contres indications médicales
- Prévention des risques liée à l'activité physique (transferts, prévention des chocs)

Date :

Tampon et signature :



Fait à :

le :

**ATTESTATION DE QUALIFICATION
PROVISoire**

**FEDERATION SPORTIVE &
GYMNIQUE DU TRAVAIL**

Nom et prénom(s):

Né(e) le : à

14, rue SCANDICCI

93508 PANTIN Cedex

Tél. : 01 49 42 23 19

Fax: 01 49 42 23 60

www.fsgt.org

N° SIR 775 678 360
00048 APE 9625

A validé la qualification d' **ANIMATEUR HANDISUB FSGT**
Conformément au cursus HANDISUB FSGT

Dans la structure :

Le : à

Signatures et tampons

Organe officiel

Le Responsable de la structure

Le Jury

SPORT & PLEIN AIR

